



**27** kinnig  
propositions

**Levrig Gwenn Ha Du Ar Brezhoneg E Bro Vrest**

**Livre Blanc Et Noir Du Breton Au Pays De Brest**



Collectif d'associations réunies autour de Sked  
Strollad kevredigezhioù bodet gant Sked



**BREST** BREIZH 

Préambule.....1

Ratification par la France en 2005 de la convention de l'UNESCO  
Le rapport Alfonsi est adopté par le parlement européen (11 septembre 2013)

Nos 27 propositions.....5

ANNEXES (documents Ofis ar Brezhoneg) .....8

Diagnostic de 2008

Chiffres-clé de la langue bretonne

Offres d'enseignement bilingue Pays de Brest

Les communes signataires de la charte "Ya d'ar brezhoneg" : 2008 à 2013

Skeudennoù / Illustrations :

- ✧ Lundres/Logo « Brest Breizh » panorama, 1<sup>añ</sup>, 2<sup>vet</sup>, trede ha pevare pajenn-golo / 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et quatrième de couverture : savet gant / création Mikael Bodlore, pep gwir miret strizh / tous droits réservés
- ✧ Pevare pajenn golo / quatrième de couverture : chadennad tud evit an divyezhegezh er skinwel/chaîne humaine pour le bilinguisme à la TV, Brest c'hwevrer / février 2013



**BREST** BREIZH 

## Préambule.....

Alors qu'au début du XXème siècle la langue bretonne était encore la langue d'une société d'un million deux cent mille personnes au quotidien, elle est aujourd'hui parlée par moins de 200 000 personnes en Bretagne selon les dernières enquêtes. L'UNESCO, qui œuvre pour la sauvegarde de la diversité linguistique dans le monde, a donc logiquement classé le breton parmi les langues sérieusement en danger.

Il est vrai qu'au cours de la plus grande partie du siècle dernier, le breton n'avait de place ni à l'école, ni dans les médias, ni dans la vie publique. La promotion sociale imposait le français et l'abandon de la langue bretonne. Pour l'unité de la France, le breton devait disparaître : c'était alors cela "le progrès".

Ce principe monolingue et exclusif est aujourd'hui totalement dépassé et condamné, tant par les organes de défense des droits de l'homme au niveau international que par les linguistes, psycholinguistes et sociologues. Tant les avantages du bilinguisme et du plurilinguisme que l'importance de la reconnaissance des identités ou bien encore que les lourds traumatismes dus à la négation de l'autre, des langues et des cultures ont été à de multiples occasions mis en évidence.

### **La France a ratifié en 2005 la convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle**

Ratifiée par la France, cette convention affirme à cet égard :

- que la diversité linguistique est un élément fondamental de la diversité culturelle,
- que les droits de l'homme impliquent la possibilité pour les individus du choix des expressions culturelles,
- l'égalité de dignité de toutes les cultures,
- la nécessité de préserver la diversité culturelle et linguistique de la planète, condition essentielle pour un développement durable au bénéfice des générations présentes et futures.

### **Le Parlement européen (11 septembre 2013) a adopté le "Rapport sur la sauvegarde des langues régionales en danger et la promotion de leur utilisation"**

En adoptant ce rapport dont l'auteur est François ALFONSI (groupe des

Verts/ALE) le Parlement européen considère les langues régionales comme partie intégrante de la richesse du patrimoine culturel de l'Union européenne.

Citons ici François ALFONSI :

*"Le rapport sur les langues européennes menacées de disparition mis au vote aujourd'hui a été adopté à une écrasante majorité et je m'en félicite.*

*L'Europe est l'un des continents où la diversité linguistique et culturelle est particulièrement riche. Ce patrimoine est composé des langues officielles mais aussi de plusieurs dizaines de langues qui sont aujourd'hui menacées de disparition, selon l'inventaire tenu par l'UNESCO.*

*Le Traité de Lisbonne a élargi le champ de compétences de l'UE pour contribuer à l'épanouissement des cultures nationales et régionales. Ce rapport d'initiative réenclenche une dynamique en faveur de la promotion et du soutien à la sauvegarde de ces langues.*

*Quand une langue disparaît, c'est un pan du patrimoine européen qui disparaît, il est donc de la responsabilité de l'UE d'agir pour sa sauvegarde !*

*Ce rapport interpelle les États membres, parmi lesquels la France, qui refusent encore de prendre les mesures nécessaires, à commencer par la ratification de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires. Le rapport demande de relancer une politique européenne en faveur des langues en danger, et de soutenir les programmes de sauvegarde des langues en danger menés par les communautés linguistiques concernées."*

Ce rapport capital, adopté à une très large majorité (645 voix pour, 29 contre et 26 abstentions) a rassemblé le soutien actif de députés issus de groupes politiques et de régions d'Europe très différents.

### **Une dynamique à amplifier**

92% des Bretons se déclarent aujourd'hui pour le maintien du breton.

Bretons d'origine ou d'adoption se sont puissamment mobilisés dans différents domaines, dont l'éducation, en créant les écoles immersives Diwan et les filières bilingues publiques ou catholiques d'enseignement Div-Yezh et Dihun.

Si le nombre de bretonnants continue à régresser par la disparition des anciennes générations, il progresse néanmoins maintenant parmi les jeunes : à la rentrée de septembre 2013, avec 3556 élèves en classes bilingues, **le Pays de Brest représente d'ailleurs 23% des effectifs totaux de l'enseignement bilingue en Bretagne** (source: Ofis ar brezhoneg). Cinq crèches de l'agglomération sont en outre partenaires de **Divskouarn (crèches en breton)** : Bellevue, Europe, Petit Mousse, Plouzané et Plougastel. Deux autres pensent les rejoindre d'ici peu.

L'initiation au breton se développe par ailleurs dans les écoles avec le soutien des collectivités.

En signant la charte "Ya d'ar brezhoneg" les municipalités s'engagent aussi à donner sa place au breton dans la vie publique. La **signalétique bilingue** se généralise comme le montrent ici de nouveaux bâtiments tels que le Mac Orlan, le théâtre Stella ou les plaques des rues du "polder".

Le réseau "Bibus" et Keolis ont également intégré le bilinguisme –dans des proportions toutefois jugées encore insuffisantes- dans leur politique générale de communication.

**La Région** elle-même, enfin, fait des propositions linguistiques ambitieuses dans le cadre de la nouvelle décentralisation : sur le port de commerce, elle intègre d'ores et déjà le bilinguisme dans la signalétique de ses bâtiments et véhicules.

### **Les collectivités jouent un rôle majeur à l'échelon communal et intercommunal**

La mobilisation citoyenne fédérée par SKED avant les élections municipales de 2008 a permis une réelle prise de conscience et des progrès certains (signature de la charte "Ya d'ar Brezhoneg" par la ville de Brest notamment).

Beaucoup reste cependant encore à faire pour que la langue bretonne redevienne un véritable outil social. Les générations qui disparaissent peu à peu ne sont pas remplacées : il y a là une véritable urgence.

Les collectivités locales, qui créent notre cadre de vie, ont ici un rôle majeur à jouer : celui de **moteurs de l'action de récupération linguistique**,

- > sans se bloquer sur des limites de compétences : nous proposons une concertation et une réflexion en intercommunalité.
- > sans non plus s'arrêter sur des blocages institutionnels : les avancées démocratiques ont toujours précédé le droit.

> sans attendre les prochaines élections pour prendre en compte nos propositions : le processus de récupération linguistique s'inscrit dans une continuité d'action.

### **Le combat pour une langue bretonne vivante, créative et vecteur de lien social est collectif**

A tous ceux qui envisagent de se présenter à nos suffrages aux élections municipales, nous proposons de s'engager sur les actions précises que nous présentons dans ce livret : pour une langue bretonne vivante, créative et vecteur de lien social à Brest et dans le Pays de Brest, pour les nouvelles générations.

### **Le collectif réuni au sein de la commission «Langue Bretonne» de SKED reprend à son compte cette phrase :**

"Nous défendons à la fois l'universalité des droits, comme condition de l'égalité en dignité et en droits et la reconnaissance des identités multiples qui font l'humanité et les singularités territoriales qui font les sociétés"

Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme (Niort, mai 2013)

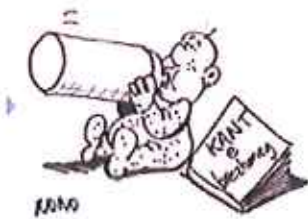
## Nos 27 propositions .....

**Proposition N° 1 :** Signer la charte "Ya d'ar brezhoneg" de niveau 2 (et niveau 3 en 2020) et s'engager de ce fait solennellement pour une politique linguistique ambitieuse.

**Proposition N° 2 :** Créer la « Maison de la langue et de la culture bretonne / Ti yezh ha sevenadur Breizh ». Un lieu d'importance regroupant les principaux acteurs brestois de la culture bretonne mettant ainsi leurs moyens en commun et permettant de satisfaire les réels besoins de SKED, du Centre Breton d'Art Populaire, de la Kevrenn Brest Sant Mark ... Les locaux actuels de SKED, manifestement trop petits, ne sont plus ni adaptés, ni adéquats.

**Proposition N°3 :** Nommer un **adjoint et un conseiller délégués à la langue bretonne** et au patrimoine immatériel

**Proposition N°4 :** Nommer un "Réfèrent langue bretonne" au cabinet du maire (ville et BMO) et par service



**Proposition N° 5 :** Poursuivre la démarche de **sensibilisation** au breton **dans les écoles**, en lien avec l'Education Nationale et le Conseil général du Finistère

**Proposition N°6 :** Lancer une campagne de **promotion** "le breton du biberon au bac" avec soutien financier à Sked

**Proposition N°7 :** Promouvoir l'**initiation** au breton dans l'ensemble des écoles

**Proposition N°8 :** Généraliser l'**éveil** au breton dans **les crèches**

**Proposition N°9 :** **Doubler les effectifs bilingues** avant la fin du mandat 2014-2020, en lien avec l'Education Nationale et les familles. Développer les actions de **sensibilisation des familles** à l'instar de la conférence débat organisée avec Gilbert Dalgalian

**Proposition N°10 :** Encourager la création d'un **troisième site bilingue public**

**Proposition N°11 :** Développer le recrutement et la formation de **personnel bilingue**

**Proposition N°12 :** Continuer à encourager le personnel (crèches municipales, enfance scolarisée, maisons de retraites) à suivre des **formations** à la langue bretonne et **valoriser l'usage de la langue bretonne** sur les postes

Continuer à introduire le breton comme compétence professionnelle dans les **fiches de postes**



Encourager le recrutement d'**ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) bretonnantes

Lancer des actions d'**activités périscolaires bilingues** et former le personnel à cet effet.

Continuer de proposer des formations au breton au **personnel des crèches**

Activités périscolaires en langue bretonne dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires

Mise en place de **centres de loisirs bilingues**

**Proposition N°13 :** Créer une **commission consultative langue et culture bretonnes**

**Proposition N°14 :** Garantir une signalétique directionnelle, et **signalétique interne et externe des bâtiments et locaux** de la ville, de BMO et des structures comme Eau du Ponant ou des opérateurs de



la collectivité comme Brest'Aim. Il est regrettable à cet égard que la signalétique du parking Koad Ar Gevenn/Coat ar Guéven ait été renouvelée lors des travaux réalisés cet hiver dans cet équipement sans aucune prise en compte du breton



**Proposition N°15 :** Assurer la signalétique bilingue dans les **nouveaux bâtiments** et équipements (Brest-ARENA, Capucins, Téléphérique...) Continuer le bilinguisme des **plaques de rue** initié sur le polder, en le généralisant aux nouvelles voies ainsi qu'aux lieux emblématiques du centre-ville (Siam, Jaurès, Liberté, Château, port...)

**Proposition N°16 :** **Inciter la SNCF et la Poste** pour qu'elles intègrent le breton dans leur signalétique et leur accueil

**Proposition N°17 :** Inaugurer les **logos bilingues** de la ville, de BMO et des opérateurs annexes.



**Proposition N°18 :** S'assurer du bilinguisme systématique de **toute nouvelle signalétique** (toilettes publiques, jardins etc...)

**Proposition N°19 :** Veiller au **marquage bilingue des véhicules**

**Proposition N°20 :** Fournir des informations bilingues dans **BIBUS** et aux **bornes touristiques**

**Proposition N°21 :** Donner une large place à la langue bretonne (donner à voir et à entendre) dans **les grandes manifestations**. (un projet est en construction pour les Tonnerres de Brest 2016)



**Proposition N°22 :** Soutenir en logistique et financièrement la **"Semaine de la langue bretonne"**

**Proposition N°23 :** mettre en place un **accueil bilingue** dans les Mairies de Brest



S'engager à remplacer du personnel partant à la retraite par un agent bilingue

**Proposition N°24 :** Mettre à disposition des **formulaires administratifs bilingues**

**Proposition N°25 :** accompagner les établissements existants intégrant la **langue bretonne** dans leur développement, notamment en améliorant la diffusion d'informations sur l'existence de ces filières par les moyens d'Internet, de Sillage et des mairies

**Proposition N°26 :** Dédier une aide financière progressive aux établissements qui utilisent le breton ; Donner une place au breton dans **toute la communication papier** (brochures, journaux et plaquettes diverses) **et numérique de la collectivité et de ses opérateurs**. Dédier une page entière du magazine Sillage à des articles en breton

**Proposition N°27 :** Encourager la signature de **conventions spécifiques avec les clubs sportifs et les associations** qui veulent s'engager en faveur de la langue bretonne ainsi qu'avec les organismes déjà conventionnés

## Annexes .....

Le "diagnostic de l'état de la langue bretonne dans le Pays de Brest", réalisé en 2008 par l'observatoire de la langue bretonne de l'Office Public de la langue bretonne tirait un certain nombre de conclusions et formulait déjà diverses propositions que nous pensons utile de résumer ci-dessous pour juger du chemin parcouru :

- La langue bretonne dans l'éducation :

1. **Etendre l'initiation** au breton à l'ensemble des écoles,
2. **Ouvrir des sites bilingues** dans les communes qui n'en disposent pas encore (par exemple en primaire au Relecq-Kerhuon, à Locmaria-Plouzané),
3. **Etendre l'offre à d'autres établissements** dans les communes où il existe déjà un site bilingue (à Brest en premier lieu)
4. Faire en sorte que tout élève bilingue puisse **poursuivre dans sa filière** jusqu'au baccalauréat,
5. Développer, promouvoir et faciliter **les cours de breton** dans le secondaire
6. Faire connaître les formations à la langue bretonne à destination des adultes ainsi que les **débouchés** auxquels elles conduisent
7. Développer la **formation continue** à la langue bretonne, dans les structures publiques en premier lieu (mairies, communautés de communes, structures cultures publiques et parapubliques)
8. Trouver les **enseignants bilingues supplémentaires** (former des enseignants déjà titulaires, imaginer des formations adaptées à l'université)

- La langue bretonne dans la vie publique :

1. Il serait bon que le pays et les autres structures intercommunales **prennent davantage en compte la langue bretonne**,
2. **Corriger l'orthographe**, des noms de lieux,
3. Continuer à **compléter le paysage linguistique public** (signalisation routière, plaques de rues, signalisation des établissements et des équipements publics).
4. Sur les panneaux, prendre gare de toujours présenter les deux langues **de manière identique**

5. Une politique linguistique efficace se doit d'aborder **tous les sujets** en fixant des objectifs précis : enseignement, communication interne et externe, documents officiels, etc.

- La langue bretonne dans la vie civile :

1. Promouvoir le bilinguisme précoce au sein des **maternités**,
2. Modifier l'image que les jeunes se font de la langue en leur proposant des **divertissements modernes**, des **événements répondant à leurs préoccupations** ou à la mode,
3. Former et embaucher des **animateurs de loisir** (en art ou en sport) qui utiliseraient le breton avec les jeunes,
4. Mieux diffuser **les livres et les revues en langue bretonne**,
5. Il faut qu'un nombre grandissant **d'entreprises et de structures non perçues comme "bretonnantes"** mettent la langue en valeur,
6. Inciter les employeurs à **embaucher des brittophones** (la chambre de commerce et d'industrie de Brest et la Maison de l'emploi pourraient aider dans ce sens).

**Voici enfin les dernières données, récemment publiées par Ofis ar Brezhoneg/ Office public de la langue bretonne :**

## Les chiffres clés de la langue bretonne

### Locuteurs actifs

Bretagne : **206.000 personnes** (sondage TMO)

Pays de Brest : à partir des données de l'enquête de l'INSEE de 1999, on peut estimer le nombre de brittophones dans le pays de Brest à environ **40 000 - 45 000**.

BMO : les seules données disponibles étant les seules données –départementales– de l'INSEE, il n'est pas possible, en dehors d'un recensement linguistique spécifique, de renseigner pour l'instant ce niveau géographique.

Enfants scolarisés dans les filières bilingues :Bretagne, rentrée 2013 : **15 338**Pays de Brest : **3 622**BMO : **1 350**Brest : **442** (278 en 2007)Etablissements ayant une filière bilingue :Bretagne, rentrée 2013 : **450**Pays de Brest : **35** établissements du 1<sup>er</sup> degré, **12** collèges et **3** lycées.BMO : **11** établissements du 1<sup>er</sup> degré, **4** collèges et **1** lycéeBrest : **5** établissements du 1<sup>er</sup> degré, **1** collège et **1** lycéeCommunes pourvues d'une filière bilingue premier degré :Bretagne, rentrée 2013 : **146**Pays de Brest : **23**BMO : **7**Pourcentage d'établissements du 1<sup>er</sup> degré dotés d'une filière bilingue (rentrée 2012) :Finistère : **14,3%**Morbihan : **11,7%**Côtes d'Armor : **6,7%**Ille et Vilaine : **2,2%**Loire-Atlantique : **1,2%**Pays de Brest : **17,4%**BMO **13,5%**Ville de Brest : **9,2%**Nombre d'élèves bilingues par département (rentrée 2013) :Finistère : **7.085**Morbihan : **4.129**Côtes d'Armor : **2.324**Ille et Vilaine : **1.172**Loire-Atlantique : **628**Pays de Brest : **3 622**BMO : **1 350**Brest : **442**Nombre d'élèves bilingues par filière (rentrée 2013) :

Bretagne :

Public : **6.662**Catholique : **4.971**Diwan : **3.705**

BMO :

Public : **698**Catholique : **291**Diwan : **361**

Pays de Brest :

Public : **1 606**Catholique : **1 163**Diwan : **853**

Ville de Brest :

Public : **231**Catholique : **23**Diwan : **188**

Classement des 10 premières villes bretonnes selon le nombre d'élèves bilingues (rentrée 2013) :

- |                           |                             |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1. Rennes : 690           | 6. Lannion : 449            |
| 2. Vannes : 570           | 7. Brest : 442              |
| 3. Quimper : 554          | 8. Plougastel-Daoulas : 398 |
| 4. Nantes : 505           | 9. Landerneau : 390         |
| 5. Carhaix-Plouguer : 491 | 10. Lannilis : 384          |

Elèves bénéficiant de l'option breton dans le secondaire (rentrée 2013)

Bretagne : **5 416** (2 874 dans le public et 2 542 dans l'enseignement catholique)  
 Collégiens : 4 989  
 Lycéens : 427

Pays de Brest :

**763** (737 au collège et 26 au lycée, 192 dans le public et 571 dans l'enseignement catholique)

BMO :

**369** : 343 au collège et 26 au lycée (57 dans le public et 312 dans l'enseignement catholique)

Ville de Brest :

**35** : 9 au collège privé et 26 au lycée privé. **NB : un élève qui entre au collège public à Brest ne peut plus commencer à apprendre le breton, c'est un manque important.** De ce fait également, les élèves qui ont une initiation dans le primaire ne peuvent pas continuer leur apprentissage dans le public lorsqu'ils arrivent dans le secondaire.

Elèves bénéficiant d'une initiation à la langue dans le primaire (rentrée 2012)

Bretagne : 7.497  
 Pays de Brest : **3 253**  
 BMO : **1 039**  
 Ville de Brest : **412**

Lieux d'accueil collectifs pour la petite enfance proposant une sensibilisation au breton dans les crèches :

Bretagne : 23  
 Pays de Brest : 11  
 BMO : 6  
 Ville de Brest 3

NB : il n'y a pas de crèche immersive en breton dans le Pays de Brest pour l'instant.

Etudiants (rentrée 2012)

Bretagne : 831 (dont 290 suivant le cursus "langue bretonne")

Ville de Brest : **225** étudiants (dont **79** en cursus "langue bretonne")

Apprenants adultes (rentrée 2012)

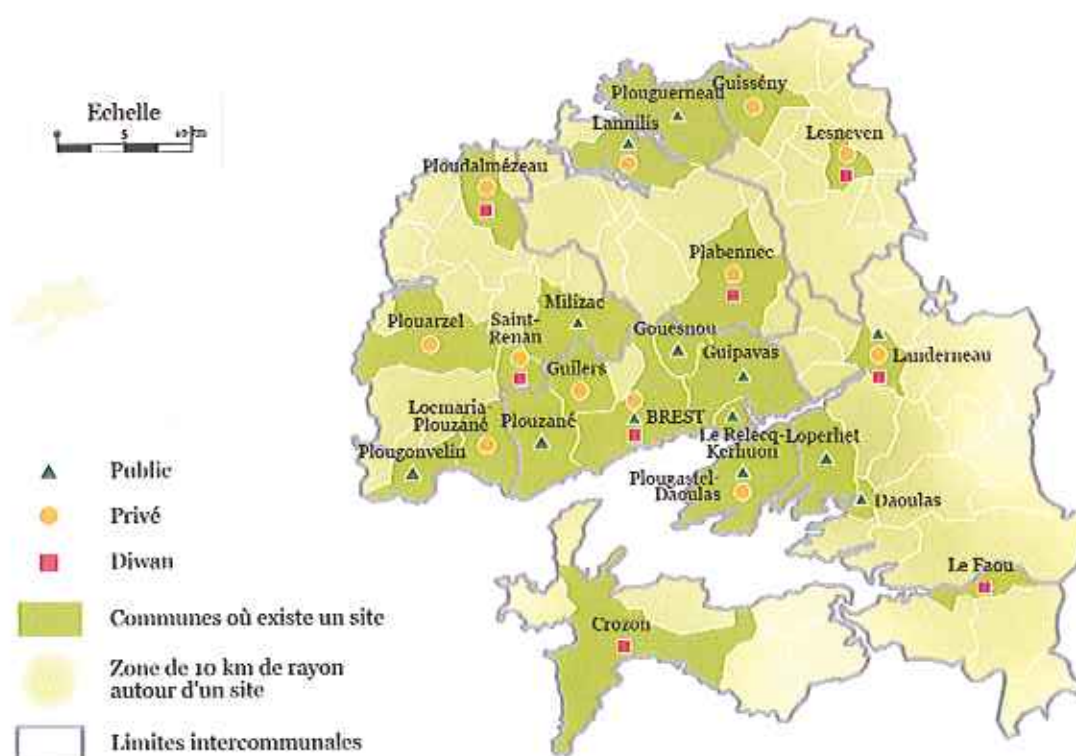
Cours hebdomadaires : 3.340 dont 230 salariés suivant des cours sur leurs lieux de travail

Formations intensives de 6 mois (année 2012/2013) : 236

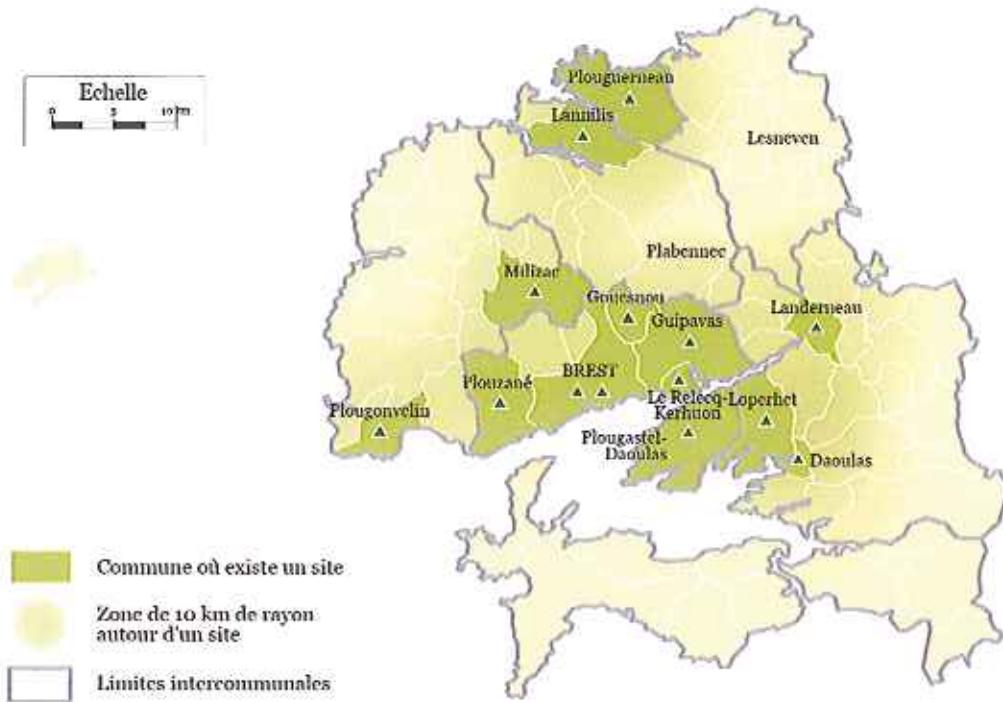
**Pays de Brest** : Cours hebdomadaires : **683** dont **97** salariés sur leurs lieux de travail, Formations intensives : **70**

**BMO** : Cours hebdomadaires : **253** dont **90** salariés sur leurs lieux de travail  
Formations intensives **12**

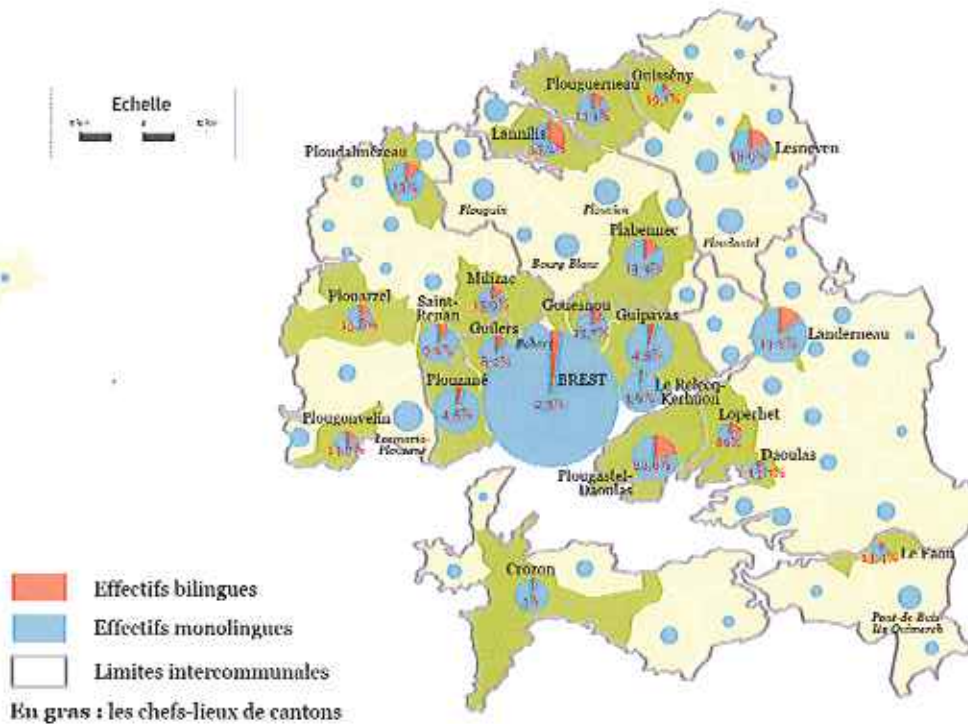
**Ville de Brest** : Cours hebdomadaires : **153** dont **59** salariés sur leurs lieux de travail, Formations intensives : **12**

Offre d'enseignement bilingue en primaire – Rentrée 2013

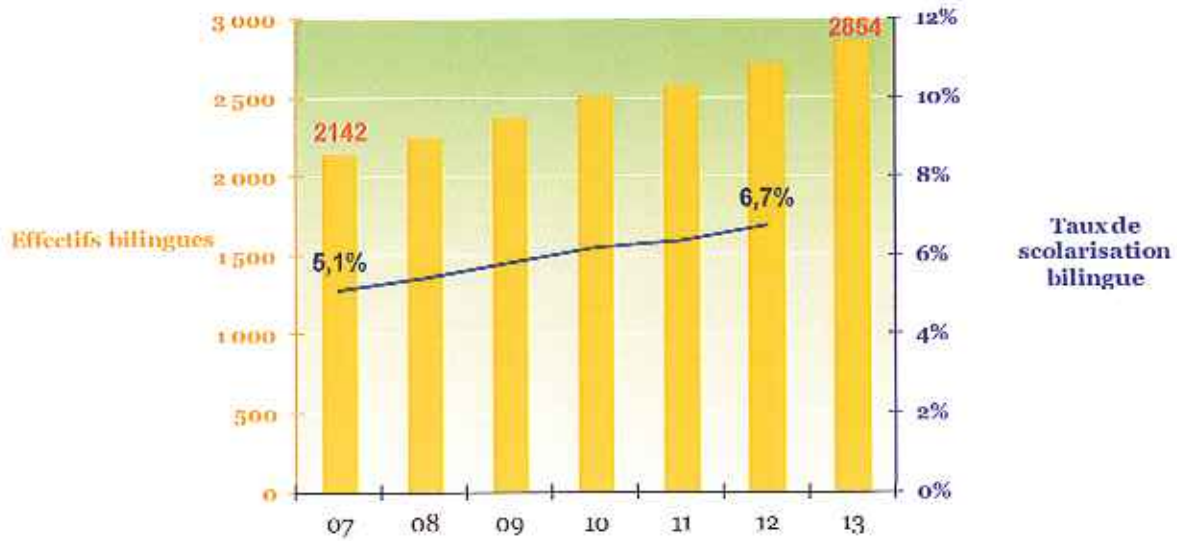
Offre d'enseignement bilingue public en primaire – rentrée 2013



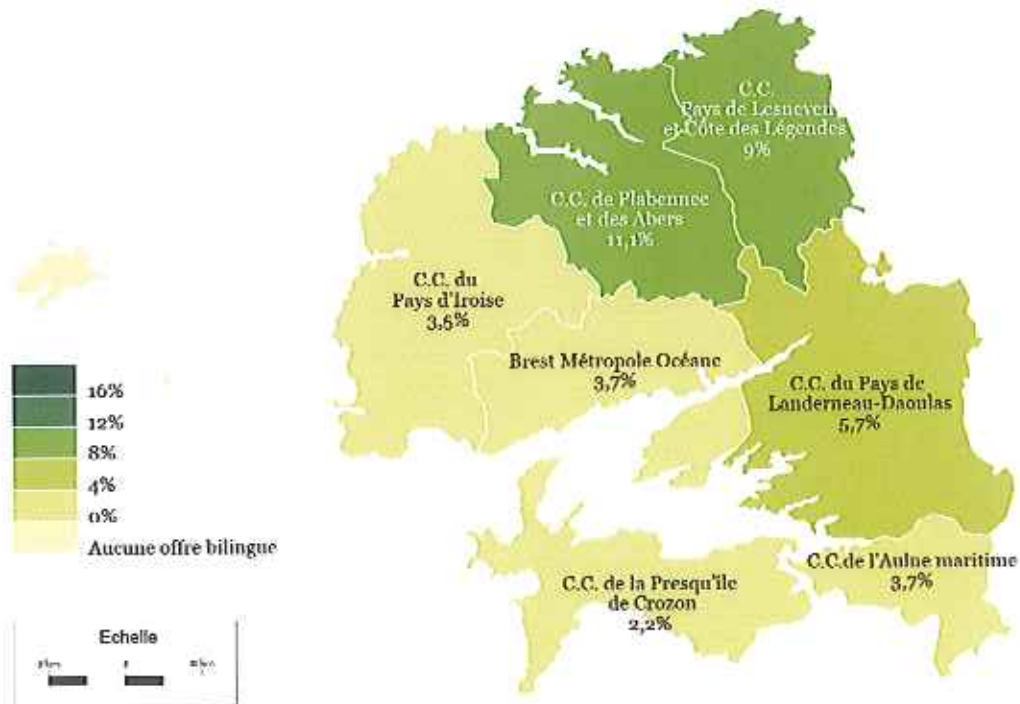
Taux d'enseignement bilingue en primaire par commune – année scolaire 2011-2012



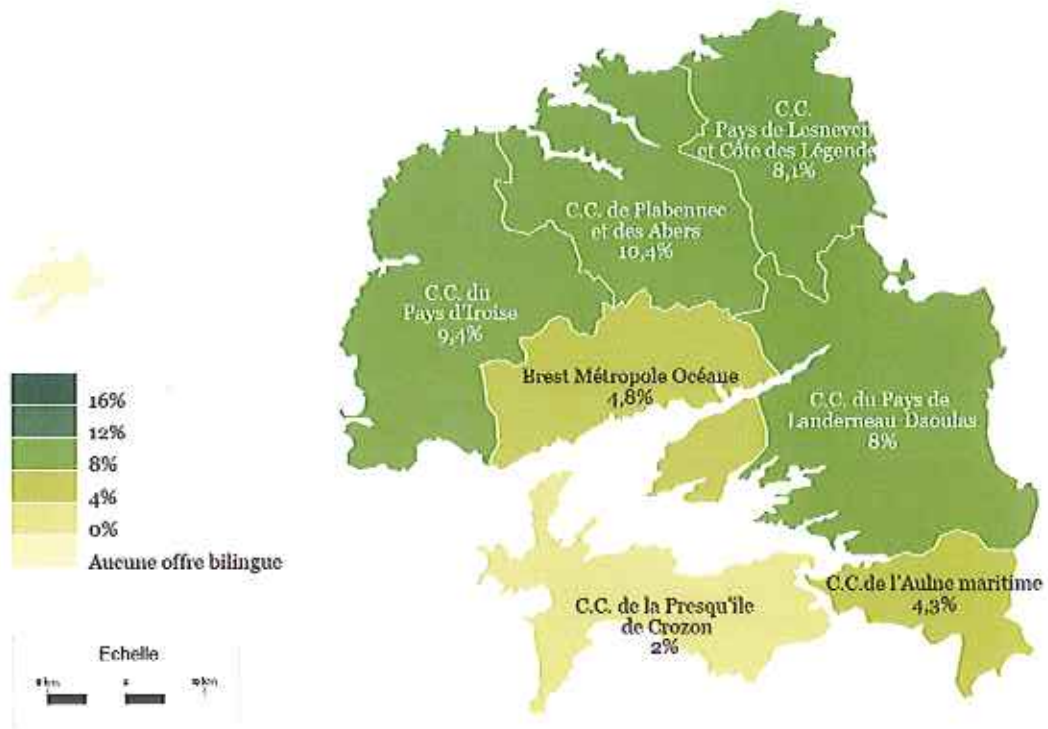
Chiffres de l'enseignement bilingue en primaire dans le Pays de Brest



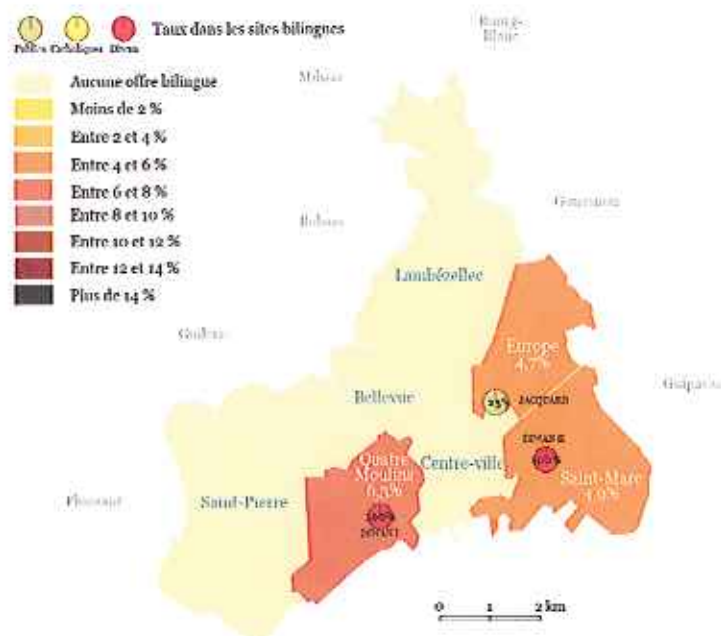
Taux d'enseignement bilingue en primaire par EPCI – année scolaire 2007-2008



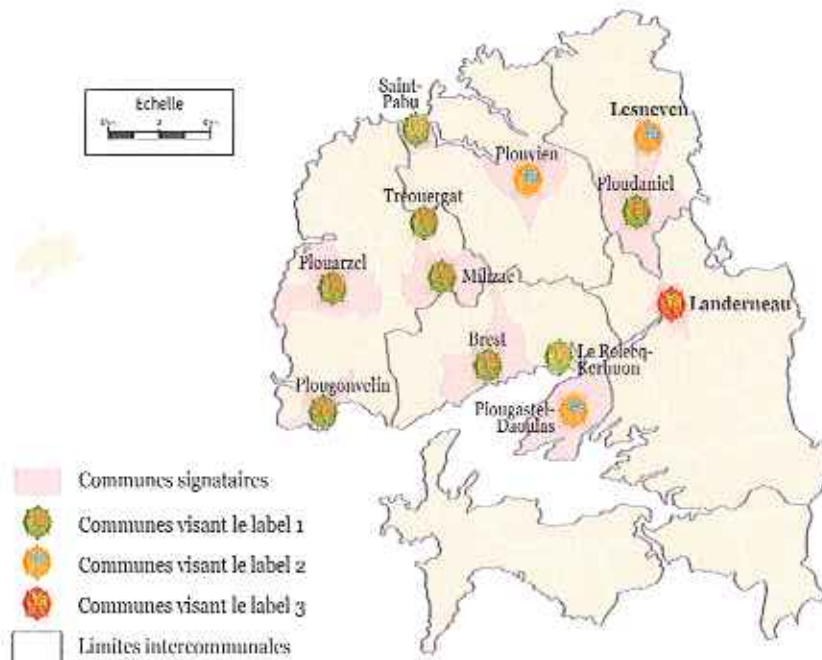
## Taux d'enseignement bilingue en primaire par EPCI – année scolaire 2012-2013



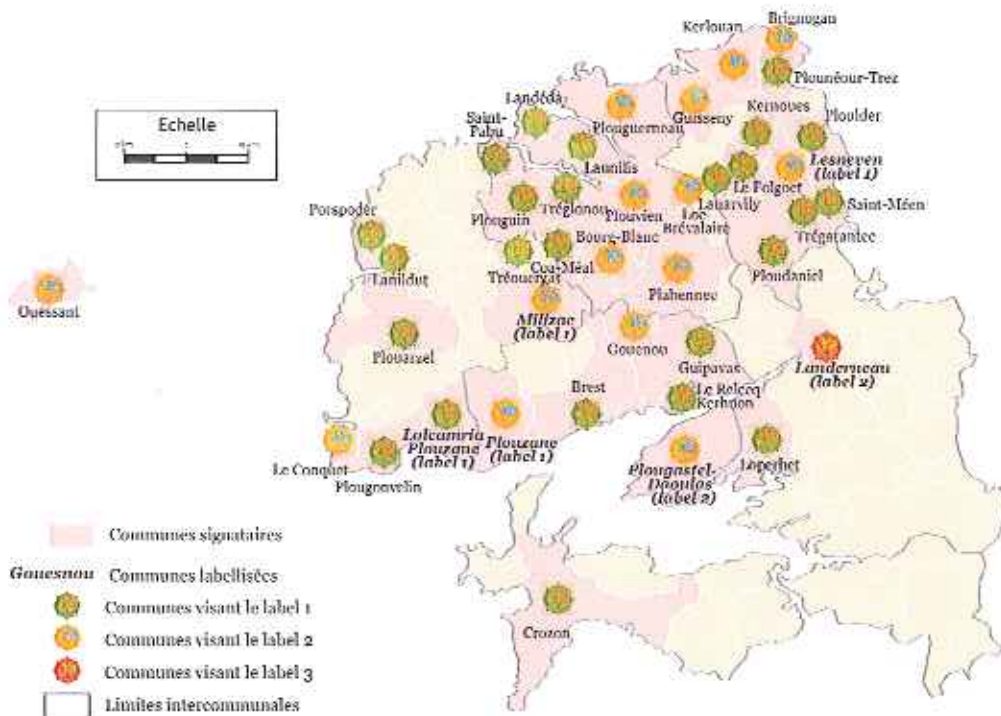
## Poids de l'enseignement bilingue dans le primaire à Brest - Année scolaire 2009/2010

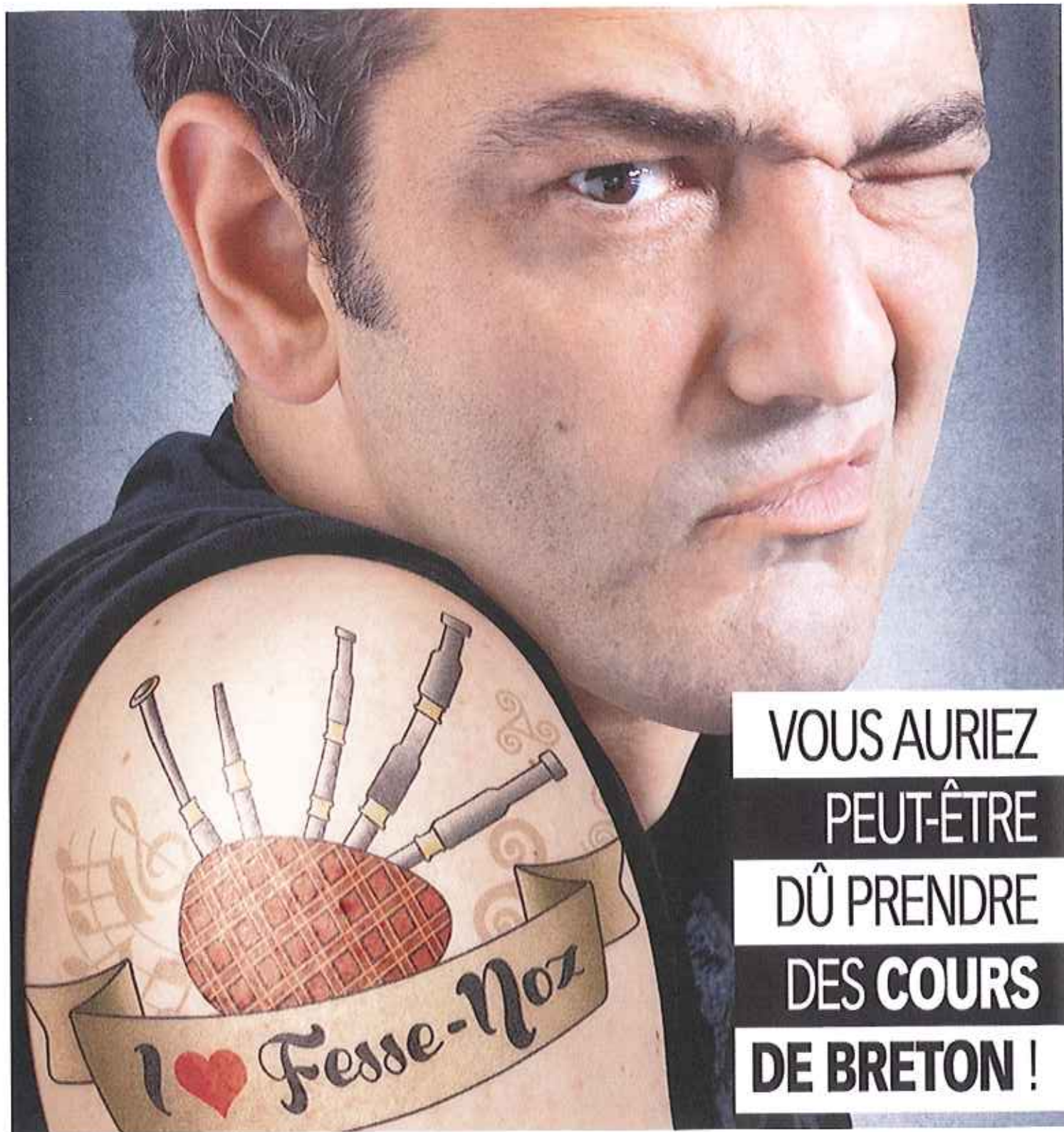


## Communes signataires de la charte Ya d'ar brezhoneg (mars 2008)



## Communes signataires de la charte Ya d'ar brezhoneg (novembre 2013)

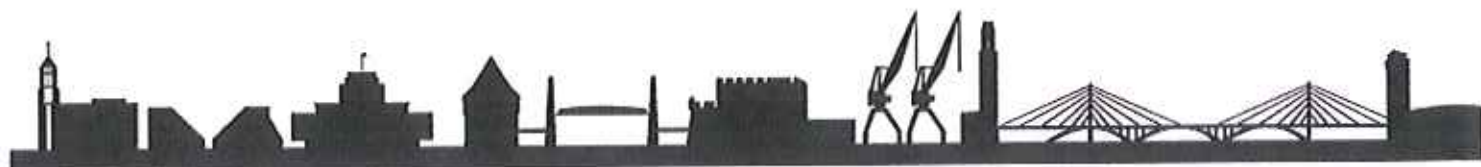




VOUS AURIEZ  
PEUT-ÊTRE  
DÛ PRENDRE  
DES COURS  
DE BRETON !

Trugarez d'an holl o deus kemeret perzh en aozerezh al levrig-mañ !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce livret !



**BREST** BREIZH 



SKED  
Ti ar brezhoneg ha sevenadur Breizh  
Maison de la langue et de la culture bretonnes  
18, straed Duguay-Trouin, 29200 Brest

02 98 80 26 71  
[sked.breizh@free.fr](mailto:sked.breizh@free.fr)  
[sked.infini.fr](http://sked.infini.fr)



**BREST** BREIZH 